

L'Algérien changera-t-il de mode de paiement ?

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3988 - Mercredi 5 octobre 2016 - Prix : 10 DA

Bouteflika préside une réunion du Conseil des ministres

Le projet de Loi de finances pour 2017 au menu

Page 2

Au cours des trois dernières années

500 tonnes de cannabis et 2,7 millions de psychotropes saisis

Page 3

Les raisons d'un huis clos

Par Mohamed Habili

L'ISCO, cette coordination de ce qui est déjà une coordination, s'est bien réunie comme prévu mais pour décider de laisser ses membres, qui tout de même se comptent par dizaines de partis, fort petits pour la plupart, de se déterminer individuellement par rapport aux échéances électorales à venir. Tous ensemble pour que chacun puisse agir à sa convenance! Ce pourrait être sa devise. Ou bien : restons unis mais que cela n'oblige à rien. Ou alors : il est interdit d'interdire. Le fait est que ses composantes ont passé le test minimal de leur cohésion, à savoir se déterminer collectivement par rapport à ces échéances, dans un sens ou dans l'autre, et elles l'ont raté. Mais au lieu de l'admettre, et conséquemment de permettre à chacune de reprendre sa liberté, elles ont préféré finasser, se féliciter d'avoir évité l'éclatement qui menaçait. Le mot de provocation n'a pas été employé mais il est là en creux, qui explique le ton de défi auquel il a été fait recours. De là aussi le mémorandum adopté à l'issue de la réunion tenue à huis clos, pour dire qu'il existe tout de même un dénominateur commun à tous, une raison politique profonde pour que tant de partis fassent cause commune. Le huis clos était de rigueur. Il ne l'aurait pas été si la rencontre s'était tenue dans la confiance. Autrement, c'aurait été étalé ses divergences et s'enlever du même coup toute raison de rester regroupés et mobilisés, comme il sied à un front uni de l'opposition.

Suite en page 3

Entre discours rassurant et sombre réalité

La vraie réforme de l'Education tarde à venir

● **Recrutement/Le Snapap dénonce «des irrégularités»**



Depuis un certain temps, il n'est un secret pour personne que le secteur de l'Education nationale soit au plus bas de sa dégradation. Entre scandales de triche dans des examens officiels tels que le baccalauréat, en passant par la récente bourde sur les manuels d'histoire et géographie ainsi qu'un programme scolaire inadapté aux besoins pédagogiques de l'époque actuelle, la liste des problèmes est trop longue pour tout citer.

Page 2

Presse

Hamid Grine appelle à davantage de «professionnalisme»

Page 4

Théâtre régional de Tizi Ouzou

La générale de la pièce «Boulemhayen» bientôt présentée

Page 13

Entre discours rassurant et sombre réalité

La vraie réforme de l'Education tarde à venir

■ Depuis un certain temps, il n'est un secret pour personne que le secteur de l'Education nationale soit au plus bas de sa dégradation. Entre scandales de triche dans des examens officiels tels que le baccalauréat, en passant par la récente bourde sur les manuels d'histoire et géographie ainsi qu'un programme scolaire inadapté aux besoins pédagogiques de l'époque actuelle, la liste des problèmes est trop longue pour tout citer.

Par Yacine Djadel

Ce qui est sûr, c'est ce grand malaise auquel sont confrontés des millions d'élèves à travers le territoire national avec leur rythme perturbé à chaque rentrée scolaire. Côté enseignants, le problème est encore plus complexe à tirer au clair. Souvent considéré comme étant le parent pauvre de l'éducation, le professeur, pour celui digne du nom, est normalement le levier du chaînon pédagogique menant à bien tout le pro-

cessus d'apprentissage des élèves du début jusqu'à la fin de leur scolarisation. Pour ce qui est de la réalité algérienne, c'est loin d'être le cas, car pour peu de conditions de travail qu'on lui offre, on lui demande souvent de faire des miracles, si ce n'est lui incomber toutes les lacunes du secteur. Il est clair que les enseignants ont de grandes responsabilités de par ce métier, mais sont loin d'être la cause d'un fossé creusé depuis des décennies. La responsabilité de ce résultat est liée, sans conteste, au laxisme socio-historique des autorités publiques ayant mal géré le secteur jusque-là. Le constat amer est là. Beaucoup d'ailleurs se demandent comment a-t-on sombré à ce point, au point même de compromettre l'avenir de nos enfants pour plusieurs générations futures. Mais pour lors, on n'a point le temps de s'attarder sur les causes, mais plutôt s'atteler à trouver urgemment des solutions concrètes.

Des résolutions de façade proposées par la tutelle

Le gouvernement dont c'est la mission principale, au lieu de tenter d'apporter de réels changements sur le terrain, préfère se restreindre à une politique de dis-



PivDR

cours rassurant, à la place d'actions et mesures probantes. Pour preuve, l'année scolaire à peine entamée que le secteur est toujours en ébullition. Après la dernière erreur produite dans les manuels de géographie qui, au final s'est avérée, selon le directeur général de l'ENAG, une défaillance technique plutôt qu'un complot, en plus du grand mécontentement suscité chez les enseignants vacataires, notamment sur poste des autres matières et ce, suite à l'annonce prochaine du concours national de recrutement uniquement pour la physique et les maths, ainsi que la colère manifestée par bon nombre de parents d'élèves de la terminale ayant été

exclus sans motifs clairs pour ces derniers, suffisent à eux seuls pour dire que rien ne va dans le secteur de l'éducation du pays. De ce fait, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, qui semble animée d'une réelle volonté de redresser l'école algérienne que le défunt Mohamed Boudiaf qualifiait de «sinistrée», promet, par ses méthodes dites «modernes» de révolutionner le système scolaire. En effet, depuis sa nomination à la tête du secteur, elle ne cesse de le répéter au point d'attiser l'acharnement des conservateurs. Néanmoins, dans la réalité pratique c'est loin d'être le cas. Pour cause, rappelons qu'il ne suffit guère d'introduire des mesures

rien que pour le nom, il faudrait que celles-ci soient d'un apport tangible en termes de réforme. En d'autres mots, toute adaptation d'un quelconque programme pédagogique national requiert obligatoirement une mise en contexte par des spécialistes en fonction des besoins spécifiques d'une société, voire de sa culture. Est-ce le cas pour l'école algérienne ? Absolument pas, lorsqu'on entend la première responsable du secteur dire que cette rentrée scolaire se distinguera par de nouveaux programmes d'enseignement pour les deux premières années du primaire et la première année moyenne, avec la mise en œuvre du programme de deuxième génération. C'est bien beau tout cela ; cependant il est très important de signaler qu'avant d'invoquer le programme deuxième génération, il faut d'abord définir leurs besoins réels et voir si on peut l'adapter. C'est dire qu'avec 45 élèves par classe, il relèverait d'un miracle didactique d'appliquer l'approche par compétence tel que son nom l'indique. Une manière de dire aussi, à tous les responsables de la sphère éducative, d'aller dans le fond des réformes, sans quoi l'école algérienne sera toujours orpheline de son système. Y. D.

Bouteflika préside une réunion du Conseil des ministres Le projet de Loi de finances pour 2017 au menu

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a présidé mardi à Alger une réunion du Conseil des ministres. Plusieurs projets de lois ont été examinés et adoptés lors de cette réunion, notamment le projet de Loi de finances pour 2017, le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2014 et celui de la santé. Le Conseil des ministres a également examiné un nouveau texte de loi modifiant et complétant le Code des douanes et un projet de loi relative au système national de météorologie. D'autres dossiers économiques relatifs aux secteurs de l'énergie et des ressources en eau étaient également au menu de cette réunion. R. N./APS

Algérie-Libye Le président Bouteflika reçoit Faïz Serradj

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mardi à Alger le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale de Libye, Faïz Serradj, qui effectue une visite officielle en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, et du Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire. R. N.

Recrutement dans le secteur de l'Education nationale

Le Snapap dénonce «des irrégularités»

Des écoles sans surveillants généraux, des adjoints d'éducation pour gérer des lycées, des surveillants généraux exerçant la fonction de directeur et proviseur, des ASE à la place des intendants et enfin des OP3 à la place des magasiniers et des chauffeurs... La Fédération nationale de l'éducation affiliée au Snapap dénonce des injustices du statut actuel qui représente, selon le syndicat, une destruction massive des compétences.

La Fédération nationale de l'éducation, affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), dénonce les injustices et les inégalités dans le statut actuel.

Dans un communiqué rendu public hier, la fédération indique que le statut actuel a généré sur le terrain des «dégâts invraisemblables» car, explique-t-elle, la situation est arrivée au point de charger un adjoint d'éducation de gérer un lycée entier. Pour le syndicat, personne n'est à la place qu'il mérite. Des surveillants généraux exerçant la fonction de directeur et proviseur des ASE à la place des intendants et enfin des OP3 à la place des magasiniers et des chauffeurs... et la liste est longue ! «Le statut actuel est une destruction

massive des compétences, une vraie hémorragie interne», indique le syndicat, ajoutant que «si cette situation perdure, on fera appel à ceux du préemploi pour diriger les établissements scolaires».

A cela s'ajoutent les dérogations du ministère qui permettent aux professeurs principaux qui échouent au concours d'accès au poste de professeur formateur de participer au concours de chef d'établissement et proviseur. «Ce concours est devenu un raccourci aux moins compétents, ceux d'une tendance anti-réforme qui visent très loin afin de saboter toute tentative de réforme», se lamente le syndicat. Car, explique-t-il encore, les plus anciens ainsi que les compétents n'ont pas le droit de basculer vers l'administratif. Un choix qui donne la liberté aux anti-réformistes pour accéder à la direction des établissements scolaires, regrette le Snapap éducation.

L'entité syndicale dénonce également l'absence de surveillants généraux dans la plupart des établissements scolaires, puisque ces derniers sont chargés momentanément de diriger des établissements scolaires. «La cause est que le statut actuel ne permet pas aux super-

viseurs de participer au concours d'accès au poste de surveillant général. Ce qui amène la tutelle à charger un simple adjoint d'éducation de cette tâche sans formation et sans rémunération». «Ceci est la preuve qu'on va de plus en plus vers la médiocrité en l'absence de compétences. Certains en profitent pour escalader l'échelle des promotions en l'absence de vraie concurrence», dénonce encore le Snapap. D'un autre côté, la fédération constate que les cantines scolaires souffrent de manque d'ouvriers, à cause des départs à la retraite.

Les grands oubliés, selon le syndicat, sont ceux du préemploi, les adjoints d'éducation et bien d'autres. Ces derniers restent difficiles à intégrer malgré leur dévouement et leur expérience.

Le statut actuel ne permet pas aussi aux surveillants généraux compétents d'accéder au poste de directeur grâce à un concours et à la formation. Ce poste dépend de l'appréciation de l'inspecteur de l'administration de la circonscription, dénonce toujours le syndicat.

Enfin, le syndicat revient sur la liste d'attente concernant le problème de l'hébergement de ces enseignants affectés – la plupart des femmes – dans d'autres

villes. «Le manque de réflexion et l'incompétence des gestionnaires de ce dossier a généré de nouvelles complications», se plaint-il. A titre d'exemple, le syndicat indique que certaines wilayas du pays ont bénéficié d'un surplus de PES (professeur d'éducation physique au secondaire), tandis d'autres souffrent d'un manque flagrant en la matière. Autre injustice à mentionner, le syndicat évoque la flagrante différence de salaires entre des enseignants de même diplôme travaillant dans des paliers différents.

Pour remédier à toutes ces contraintes qui entravent le bon déroulement de l'année scolaire, la Fédération nationale de l'éducation affiliée au Snapap appelle à revoir ce statut afin de préserver le secteur, encourager les initiatives et les compétences et combattre la médiocrité qui bat son plein. Il appelle également à revoir le décret qui gère le concours des directeurs du primaire, du moyen et du secondaire le plus vite possible. Il appelle aussi à permettre aux professeurs formateurs de participer au concours pour une meilleure qualité de l'enseignement, plus de concurrence et surtout plus de compétence.

Louiza Ait Ramdane

Le e-paiement officiellement lancé

L'Algérien changera-t-il de mode de paiement ?

■ *Ce nouveau moyen de paiement sera-t-il adopté par les Algériens ? Il faut dire que la culture du cash dans les transactions commerciales est fortement prégnante dans la société algérienne. Dans leurs transactions quotidiennes, les gens ne font confiance qu'aux liquidités. Le consommateur n'est pas encore habitué à ce nouveau moyen de paiement, pourtant beaucoup plus efficace et mieux sécurisé.*



Ph./DR

Par Meriem Benchaouia

Avec un long retard par rapport à d'autres pays du Maghreb, pour des raisons à la fois d'ordre culturel et structurel, l'Algérie se lance enfin dans le e-paiement. En effet, la méthode de paiement électronique via internet a pris effet, hier, et peut désormais commencer à être utilisée par les 1 300 000 détenteurs de cartes distribuées mais disposant préalablement d'un mot de passe. Toutefois, ce nouveau moyen de paiement sera-t-il adopté par les Algériens ? Il faut dire que la culture du cash dans les transactions commerciales, est fortement prégnante dans la société algérienne. Dans leurs transactions quotidiennes, les gens ne font confiance qu'aux liquidités. Le consommateur n'est pas encore habitué à ce nouveau moyen de paiement, pourtant beaucoup plus efficace et mieux sécurisé. Il est difficile,

donc de convaincre le citoyen de la nécessité de changer son mode de paiement. En revanche, la réticence des citoyens n'explique pas tout. Les commerçants de proximité, par exemple, rejettent cet outil moderne dans leurs transactions et préfèrent le paiement en espèces. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le ministre délégué chargé de l'Economie numérique, Moutassim Boudiaf, a signalé que des sociétés et des banques étaient aptes, dorénavant, à offrir ce type de prestation à leur clientèle. Le représentant du ministère des Finances a expliqué, dans ce sens, que l'introduction de ce nouveau type de paiement devrait contribuer à accélérer davantage la modernisation du secteur bancaire algérien. Ouvert à divers opérateurs tels les grands facturiers, ceux du secteur des transports ou des assurances, il a considéré que celui-ci allait jouer un rôle de

catayseur en matière de paiement des factures domestiques, en particulier «*parce que, a-t-il dit, il permettait de réduire les distances et les délais*». De la sécurisation de ce mode de paiement, M. Boudiaf a rappelé qu'il a été validé par la Banque d'Algérie qui s'en portait garante. Son détenteur, a-t-il assuré, disposant du numéro de sa carte, d'un mot de passe et d'un code, pourra ainsi s'éviter toute tentative de piratage. Il a annoncé que, dans une seconde phase, les quelques sept millions de personnes disposant d'une carte de paiement délivrée par les services de la poste, pourront, à leur tour, être intégrés à ce type de cyber paiement, compte tenu de sa dimension interbancaire. Le ministre délégué a également précisé que les services de son département avaient mis en place «*des canaux d'interaction en vue d'instaurer la confiance dans l'usage de la carte de paiement électronique*». Ces canaux

portaient sur la mise en service d'un portail web devant permettre aux clients de commander leurs cartes et mots de passe, de situer les terminaux de paiement, les DAB (distributeurs automatiques de billets) et les cybers marchands concernés et d'expliquer les règles d'un bon usage sécurisé des cartes de paiement électronique. De même, des numéros d'appel verts gratuits (quatre chiffres) seront mis en place au service de la clientèle. Ces canaux comptent aussi une campagne publicitaire de sensibilisation sur les chaînes de télévision et aussi les chaînes radio (arabe, amazigh, français). S'exprimant, par ailleurs, sur le système du e-commerce, l'invité fait état d'une loi, en «*phase finale*» de préparation, qui, a-t-il déclaré, viendra encadrer toutes les transactions à caractère commercial qui «*prendraient naissance sur le cyber espace*».

M. B.

Au cours des trois dernières années

500 tonnes de cannabis et 2,7 millions de psychotropes saisis

502 tonnes de cannabis et 2,7 millions de comprimés psychotropes ont été saisis au cours des trois dernières années en Algérie, a indiqué mardi à Alger le contrôleur de police, Hachichi Mohamed Tahar.

M. Hachichi qui représente le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel aux travaux de la deuxième réunion de la commission de travail de l'Union du Maghreb arabe pour la lutte contre le trafic de stupéfiants que «*ces résultats positifs dans la lutte antidrogue ont été réalisés grâce à la stratégie nationale mise en place et qui prévoit des mesures préventives et répressives*». Cette stratégie, a-t-il précisé dans son allocution, a permis

«*de mettre en place un système juridique intégré et adapté aux accords internationaux relatifs à la lutte contre le trafic de drogue*».

Plusieurs centres spécialisés ont été créés dans le cadre de cette stratégie qui vise par ailleurs à intensifier les campagnes de sensibilisation, notamment dans les écoles et les quartiers populaires en associant la société civile, a-t-il encore précisé, ajoutant que les brigades des stupéfiants ont été renforcées et dotées de moyens modernes.

Le contrôleur de police a souligné dans ce contexte la volonté de l'Algérie de «*mobiliser tous les moyens afin de faire face à ce problème mondial aggravé par son lien avec*

d'autres formes de crime organisé comme le terrorisme et son financement, le blanchiment d'argent et le trafic d'armes».

M. Hachichi a en outre estimé que le «*suivi de l'évolution de ce phénomène a montré une hausse de la consommation des drogues et des substances psychotropes parmi les jeunes*», ce qui constitue une menace pour «*notre société et pour les pays voisins, l'Algérie étant une zone de transit pour les réseaux criminels*», a-t-il dit.

Il a rappelé dans ce cadre les «*efforts déployés par le pays pour promouvoir les mécanismes de coopération régionale qui constitue un des piliers de la lutte contre ce phénomène transnational*».

Y. N.

LA QUESTION DU JOUR

Les raisons d'un huis clos

suite de la page Une

Si on forme un front c'est à tout le moins pour faire front, ce n'est pas pour que les uns soient pour, et les autres contre, à la première occasion venue. En principe, la vocation d'une opposition, c'est de s'opposer. Le pouvoir veut-il quelque chose, à elle de vouloir tout le contraire. D'une opposition unie, on s'attendait à ce qu'elle annonce le boycott. Et d'une opposition sinon désunie du moins dans un état normal, la participation, quelles que soient les circonstances. L'ISCO a réussi le coup de force de n'être ni pour l'un ni pour l'autre. En apparence du moins, parce qu'en réalité elle s'est arrangée de la sorte pour que ses membres choisissent chacun de leur côté ce qui leur convient, c'est-à-dire de participer. Parce qu'il suffit qu'un seul d'entre eux décide de participer pour que tous fassent de même. A l'exception peut-être de ceux qui savent d'avance le résultat peu reluisant qui les attend. Entre participer, et obtenir zéro siège, nationalement et localement, et boycotter, la sagesse commande de ne pas se conduire soi-même à l'abattoir. Tel est apparemment le choix fait par Jil Jadid, qui depuis le début faisait comprendre qu'il était ou pour le boycott ou pour les listes communes. Autrement dit, pour tout, sauf pour un fiasco qui lui incomberait en propre, et d'où il aurait du mal à revenir, quand bien même il serait victime d'une fraude encore plus «*massive et généralisée*» que tout ce qu'on a vu auparavant. Cela dit, la quarantaine de partis représentés à la réunion de l'ISCO n'épuise pas tous les partis se réclamant de l'opposition. Il n'y avait ni le FFS ni le PT, par exemple. Ce dernier surtout n'aurait pas manqué d'opter pour la participation si le mot d'ordre de boycott avait prévalu. Comme quoi le boycott des uns fait la participation des autres. Cette règle vaut au sein de l'ISCO. C'est elle qui explique et le huis clos et tout le reste. Mais n'en tirons pas la conclusion que l'ISCO est mort. Car ce n'est pas par rapport à des échéances électorales qu'elle s'est constituée, mais dans la perspective d'une présidentielle anticipée, ou alors d'un putsch, compte tenu de l'état de santé du chef de l'Etat. Elle ne se dissoudrait que dans un seul cas : dans la mesure où Bouteflika recouvre sa capacité à faire des discours, et à tenir sur ses pieds. Aussi longtemps qu'on n'en est pas là, le front uni restera uni, même si c'est pour tourner à vide. Et à huis clos. M. H.

Presse

Hamid Grine appelle à davantage de «professionnalisme»

■ Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a appelé hier les journalistes à faire montre de responsabilité et de professionnalisme, notamment en ce qui concerne les thèmes liés à la criminalité.

Par Salem K.

Malgré les «maintes exhortations à l'adresse des journalistes à faire montre de professionnalisme et de responsabilité lors de la diffusion de l'information, nous ne parvenons toujours pas à changer les méthodes de certains», a indiqué M. Grine dans une allocution à l'ouverture de la conférence sur «Le crime, responsabilité de tous», organisée à l'occasion de la célébration du 25^e anniversaire de la création de la radio du Coran. Il a estimé que le professionnalisme requiert la pondération et la vérification de la source de l'information, notamment lors de couvertures des faits liés à la société et à la tragédie qui a frappé certaines familles algériennes ces derniers mois. Le ministre de la Communication a précisé que la formation restait le meilleur moyen de faire respecter les critères du journaliste professionnel, rappelant l'organisation de 40 séminaires de formation au profit des journalistes, encadrés par des enseignants compétents venus de France, du Canada, de Suisse et de Tunisie.

«La répétition est une règle en matière de communication afin de faire passer le message informatif», a-t-il tenu à dire avant de souligner une «légère amélioration» selon une étude réalisée par le ministère. L'étude, selon lui, a fait ressortir que la précipitation et l'empressement qui animent certains journalistes qui publient des articles sans vérifier la source résultaient de l'«impact des réseaux sociaux dont Twitter et Facebook». D'autre part, M. Grine a affirmé que la «liberté absolue» qu'offrent les réseaux sociaux en matière de diffusion d'informations où l'auteur de l'infor-

mation est à la fois le rédacteur en chef, le journaliste et le responsable de la diffusion, influait sur le journaliste qui se réfère à ces sites pour répercuter ces informations non vérifiées, appelant à faire montre de responsabilité particulièrement avec le secteur de la justice, les organes de sécurité comme la Gendarmerie et la Sûreté nationales et autres. Il a ajouté enfin, qu'il était primordial de vérifier l'information dès lors que le journaliste pourrait être à l'origine d'un drame, l'exhortant à choisir le moment et la manière opportuns pour la diffusion de l'information. S. K./APS



P.H.D./R.

Algérie-FMI

Le FMI relève ses prévisions de croissance pour l'Algérie à 3,6%

Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'Algérie en 2016 à 3,6% contre 3,4% anticipé en avril dernier.

Plus optimiste, le FMI table dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publié hier à Washington, sur une croissance économique du pays de 3,6% en 2016 et de 2,9% en 2017. L'institution de Bretton Woods a consolidé ses estimations pour la croissance du PIB réel de l'Algérie en 2015 à 3,9% contre 3,7% projeté en avril. Cette croissance devrait cependant s'accompagner d'une légère poussée inflationniste.

Le Fonds prévoit une inflation à 5,9% en 2016 contre 4,8% en 2015. Ses projections précédentes tablaient sur 4,3% pour cette année et 4,4% pour 2015. Une tendance à la baisse sera cependant observée en 2017, année durant laquelle l'inflation devrait s'établir à nouveau à 4,8%, selon les mêmes pronostics. Les chiffres, publiés par le FMI à la veille de ses assemblées annuelles prévoient, par ailleurs, une baisse sensible du chômage en Algérie en 2016. Le taux de chômage devrait reculer à 9,9% cette année

contre 11,2% en 2015, avant de remonter à 10,4% en 2017. Le solde extérieur courant du pays devrait représenter -15,1% du PIB en 2016 contre -16,5% du PIB en 2015, selon le Fonds qui s'attend à ce que ce déficit se réduise davantage à -13,7% du PIB en 2017 et à -6,3% du PIB en 2021. Le Fonds souligne que l'Algérie figure parmi les pays émergents et en développement qui ont réussi à maintenir une position nette extérieure positive grâce à son très faible endettement extérieur. En mai dernier, le FMI avait indiqué que l'Algérie avait la possibilité de mener l'ajustement au choc des prix du pétrole qui jusqu'ici n'a eu qu'un effet limité sur la croissance économique. Par ailleurs, il a abaissé ses prévisions pour la croissance mondiale, établies en avril dernier de -0,1% à 3,1% en 2016 contre 3,2% en 2015. Cette prévision prend en considération la faiblesse de l'activité prévue jusqu'à la fin du deuxième semestre de 2016 dans les pays avancés notamment aux Etats-Unis, ainsi que les implications du résultat du référendum britannique en faveur de la sortie de l'Union européenne. En 2017, la croissance mondiale devrait s'améliorer en s'établissant à

3,4% et sera portée principalement par les pays émergents et les pays en développement, tandis que la situation dans les pays en difficulté se normalise progressivement, prévoit le FMI. En dépit de l'activité modérée dans les pays avancés et des effets d'entraînement, les pays émergents et les pays en développement dans l'ensemble ont enregistré une légère accélération de leur croissance au premier semestre de 2016. Les pays émergents d'Asie continuent d'enregistrer une croissance vigoureuse, et la situation s'est améliorée légèrement pour des pays en difficulté tels que le Brésil et la Russie.

Beaucoup de pays du Moyen-Orient et de l'Afrique subsaharienne ont continué cependant d'être confrontés à une situation difficile. Au Moyen-Orient, le récent redressement modeste des prix du pétrole devrait avoir peu d'effet sur la croissance dans les pays exportateurs de pétrole, relève le Fonds.

La plupart de ces pays continuent de durcir leur politique budgétaire face à la baisse structurelle de leurs recettes pétrolières, et la liquidité du secteur financier continue de diminuer.

Maya D./R.E.

Protection civile/«Déblaiement modex7 2016-2017»

L'Algérie prend part en Sicile à l'exercice européen de sauvetage

LAlgérie prend part à compter d'hier, en Sicile (Italie), à l'exercice européen de sauvetage «Déblaiement modex7 2016-2017», en vue de rapprocher la Protection civile algérienne du Mécanisme européen de Protection civile, indique un communiqué de ce corps. Cet exercice qui se poursuivra jusqu'à vendredi, s'inscrit dans le cadre de la certification d'un détachement lourd (HUSAR) de la Protection civile aux normes des Nations unies et International Search And Rescue Adversary Group (INSARAG) ainsi que des activités d'intérêt réciproque, dans le cadre du

Mécanisme de l'Union de la Protection civile (UCPM). L'exercice en question qui fait partie du programme du mécanisme de Protection civile européenne auquel est associée l'Algérie, comprend des exercices sur les modules de recherche et sauvetage (USAR) des équipes Medium/Heavy Recherche et Urban. L'équipe USAR algérienne participera à cet exercice aux côtés de trois autres équipes provenant du Danemark, de Hollande et de Belgique, ainsi que des Etats participants au Mécanisme européen de Protection civile, parallèlement à une équipe de

Protection civile européenne (EUCPT) et de l'Assistance technique de l'équipe de soutien (TAST). Cette activité a pour objectif de tester et d'évaluer la capacité des équipes USAR dans un «environnement réel», victime d'un «véritable tremblement de terre», ainsi que la coopération avec les autorités locales. Les équipes USAR sont ainsi appelées à travailler, notamment, en présence de «dangers et de risques réels», tels que le danger de chutes des hauteurs, de bâtiments dangereux, de présence d'aiguilles en saillie, du danger que peuvent présenter des fenêtres et autres

ouvertures. Certaines activités seront réalisées au cours de la nuit, dans des conditions de températures élevées, forçant l'équipe à fonctionner dans une situation de stress. Le but de cet exercice est aussi de donner la possibilité aux différents modules et aux équipes d'interventions de bénéficier d'une fonctionnalité complète, permettant d'assurer sécurité et autosuffisance. Il permettra également de garantir une interopérabilité, ainsi que le respect des procédures, une coordination efficace, une opportunité d'apprentissage et l'atteinte des objectifs de l'équipe, liés au module. La cer-

tification d'équipe HUSAR pour laquelle la Protection civile a opté «est de loin la plus ardue et la plus contraignante, exigeant de plus grandes capacités en termes de qualification et de moyens à faire valoir pour s'aligner sur les normes pointues mises en œuvre par le Groupe consultatif INSARAG», souligne la même source. Avec cette certification, la Protection civile «officialise une reconnaissance internationale et assoit définitivement une réputation qui, en réalité, est loin d'être surfaite grâce à l'ambitieux programme de modernisation du secteur qu'elle a initié», relève-t-on également. T. G.

Selon le mensuel Afrique Asie

L'Algérie «a redonné des couleurs» à l'Opep

■ L'Algérie a redonné à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) des «couleurs» et un «éclat», a estimé le mensuel Afrique Asie dans son numéro d'octobre.

Par Amel B.

Pour le mensuel, qui revient sur les conséquences de la dernière décision des pays membres de l'Opep de réduire de leur production, prise lors de la rencontre d'Alger, l'Algérie a joué un rôle «prépondérant» dans le rapprochement des points de vue entre les pays de l'Opep mais aussi les producteurs non-Opep. «Quoique petite par la taille de sa production face aux "monstres" pétroliers que sont l'Arabie saoudite, la Russie ou l'Iran, l'Algérie aura joué un grand rôle pour le rapprochement des points de vue entre producteurs Opep et producteurs non-Opep», a indiqué Afrique Asie, soulignant qu'elle «a ainsi redonné des couleurs et un éclat qui avaient tendance à se ternir ces deux dernières décennies». La revue a expliqué que ce rôle «facilitateur» de l'Algérie, au-delà de son poids pétrolier sur les marchés, «elle le doit d'abord à ses bonnes relations avec les uns et les autres, par-dessus les péripéties d'une mercuriale pétrolière secouée des vents contraires». «Elle le



Ph. > D. R.

doit aussi à ses expériences passées d'un marché pétrolier qu'en est pas à sa première tempête, et aux analyses pertinentes de ses experts et de ses diplomates dévoués à la recherche de compromis dynamique au lieu de vaines gesticulations», a-t-elle soutenu. Pour Afrique Asie, la rencontre d'Alger, préparée «sans fébrilité» mais avec «sérieux et détermination»,

aura joué un rôle «capital» dans le rétablissement des termes du débat entre producteurs et consommateurs, soulignant que ses résultats ne pouvaient être que «positifs». Le mensuel a rappelé que chacun avait compris qu'après l'entente russo-saoudienne, un accord irano-saoudien est «la clé» d'une amélioration des conditions du marché. «Ce à quoi les Algériens se

sont attelés pour amener les deux protagonistes (Arabie saoudite et Iran) à une meilleure appréciation de leurs propres intérêts, ainsi que l'intérêt général des producteurs et exportateurs», pour rétablir la stabilité du marché et redonné de la visibilité aux programmes de développement des pays membres de l'Opep, a expliqué Afrique Asie.

A.B./Agences

Médéa

Ouverture du Salon agricole

Le Salon agricole de Médéa, organisé au Centre de formation et de vulgarisation agricole (Cfva) de Takbou, centre-ville de Médéa, s'est ouvert hier, en présence de nombreux producteurs, opérateurs économiques et instituts spécialisés. Une soixantaine d'exploitants, représentant les différentes filières agricoles, ainsi que des entreprises de fourniture d'équipements et de matériel agricole, d'instituts de vulgarisation et d'expérimentation, participent à cette manifestation d'une durée de deux jours. Ce salon constitue une réelle opportunité d'échanges entre les opérateurs du secteur, selon les responsables de la direction des services agricoles, qui escomptent mettre à profit ce

regroupement de professionnels pour la promotion, d'une part, du potentiel existant, notamment en direction des investisseurs, de vulgariser, d'autre part, certains dispositifs d'aide et de soutien mis en place par les pouvoirs publics. Les visiteurs attendus pourront découvrir, à l'occasion de cet événement, une gamme variée de produits du terroir, cultivés, certes, à une échelle réduite, à l'instar de la variété de raisin appelée «Hmar Bouamaar» ou des pruneaux de Benchicao et El-Omaria, en sus de produits dérivés du blé et des olives, qui font la réputation des régions respectives du sud-est de la wilaya et celle de Tablat. Le salon offre, à travers les produits agricoles exposés, une idée sur les

efforts accomplis, tant par les producteurs que les responsables du secteur, dans le développement de nombreuses filières, comme l'apiculture, l'aviculture, l'arboriculture et, tout récemment, le segment des cultures maraîchères, notamment dans la partie Est, en l'occurrence Beni-Slimane et Sidi-Naamane. Les efforts financiers consentis par l'Etat au développement des filières agricoles ont permis, à titre illustratif, au secteur agricole d'être le principal pourvoyeur de la main-d'œuvre locale, avec une couverture de l'ordre de 60%, de réaliser un chiffre d'affaires global estimé à plus de 52 milliards DA, selon les responsables de la DSA.

Souad H./APS

Pour garantir la sécurité alimentaire mondiale

La FAO souligne le rôle du commerce

Le commerce a un rôle important à jouer pour garantir la sécurité alimentaire mondiale et une meilleure nutrition en servant d'outil d'adaptation face au changement climatique, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les pays qui s'attendent à connaître une baisse des rendements et de la production en raison du changement climatique pourront se tourner vers les marchés mondiaux afin de nourrir leur population, a estimé lundi

le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva. M. Graziano da Silva a toutefois noté qu'une plus grande ouverture au commerce «pouvait également comporter des risques». Si elle n'est pas gérée correctement, «elle pourrait compromettre la production locale et donc les moyens d'existence des populations pauvres en milieu rural». L'annulation des subventions à l'exportation des produits agricoles, qui a des répercussions sur les prix des marchés

mondiaux, pourrait représenter un moyen d'améliorer le commerce de façon à ce qu'«il bénéficie aux petits exploitants agricoles dans les pays en développement et apporte la prospérité dans les zones rurales», a indiqué le chef de la FAO. «Alors que la demande représente l'un des puissants facteurs de la hausse ou de la baisse des prix des produits alimentaires, une bonne manière de rendre cela financièrement plus avantageux pour les producteurs et plus

abordable pour les consommateurs est de promouvoir et renforcer les programmes de protection sociale et d'autres initiatives telles que les bons alimentaires», a-t-il ajouté. Selon lui, afin d'y parvenir, de telles mesures doivent être accompagnées d'une collaboration solide entre les institutions responsables de l'agriculture, du développement rural, du commerce, de l'environnement, de la nutrition, de la santé et de la sécurité sociale.

N. T.

Prix

Le Brent se maintient à plus de 50 dollars

LES PRIX du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, portés par des prises de bénéfices après quelques séances de hausse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, valait 50,59 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 30 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance céda 33 cents à 48,48 dollars. Le Brent est monté lundi à 51,14 dollars, son niveau le plus fort depuis le 19 août, tandis que le WTI montait à 49,02 dollars, un sommet en trois mois. «La production de l'Opep en septembre aurait déjà atteint un nouveau sommet, à environ 32,5 millions de barils par jour (mbj), et selon nos estimations, avec le retour de certaines capacités de production en Libye et au Nigeria, elle devrait atteindre 34,2 mbj, soit plus que la limite comprise entre 32,5 et 33 mbj sur laquelle s'est accordée l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) la semaine dernière», observait Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. Ainsi en l'absence de détails sur l'accord, le pétrole devrait rester sous pression, prévenaient des analystes.

Agences

Grâce à un repli accentué du yen face au dollar La Bourse de Tokyo finit en nouvelle hausse

La Bourse de Tokyo a fini sur une nouvelle hausse hier, grâce à un repli accentué du yen face au dollar après de solides statistiques dans le secteur manufacturier aux Etats-Unis. A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a gagné 0,83% (+136,98 points) à 16 735,65 points. Il avait déjà pris 0,90% lundi. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a pour sa part progressé de 0,71% (+9,49 points) à 1 340,21 points. Sur le volet des changes, le dollar est remonté autour de 102,25 yens, contre 101,45 yens lundi à la fermeture, tandis que l'euro grimait à 114,40 yens, contre 113,95 yens. Ces mouvements poussent à l'achat de titres de groupes exportateurs.

R. E.

Ouargla

L'unité régionale de recherche et d'analyses physicochimiques bientôt réceptionnée

■ La nouvelle unité régionale de recherche et d'analyses physicochimiques (URRAPC), en construction à l'université Kasdi-Merbah de Ouargla, sera bientôt réceptionnée, selon le recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur.



Par Siham N.

Cette future structure, qui s'étend sur une superficie de 5 000 m² au niveau du pôle universitaire n°3 et dont les travaux sont en voie d'achèvement, bénéficiera d'une opération d'équipement pour un montant

estimé à 480 millions DA, a précisé Ahmed Bouterfaya. L'URRAPC d'Ouargla se chargera notamment de promouvoir la recherche appliquée dans les régions du Sud du pays, d'accompagner le secteur économique et industriel, en plus de perfectionner et développer des techniques d'analyses physico-

chimiques pour le secteur étatique et privé, valoriser les ressources naturelles des régions sahariennes et effectuer des audits, a-t-il expliqué. Selon le même responsable, l'unité en question sera composée de deux divisions, l'une dite de «sécurité alimentaire» et l'autre de «sécurité sanitaire». La divi-

sion de sécurité alimentaire est spécialisée dans la transformation et la valorisation de la datte algérienne, du lait camelin et de la céréaliculture, en plus de la mise au point de méthodes d'analyses et de contrôles qualité des produits agroalimentaires et phytosanitaires, selon la fiche technique. La division de sécurité sanitaire concerne l'extraction et l'analyse de molécules à valeur ajoutées à partir de plantes sahariennes, l'analyse toxicologique des extraits naturels, le développement de biopesticides et la caractérisation d'un vaccin (sérum) anti-scorpionique, est-il signalé. Piloté par la Direction de développement et des services scientifiques et techniques, ce projet entre dans le cadre d'un programme national d'envergure portant sur la réalisation de trois unités régionales spécialisées dans les wilayas d'Ouargla, Annaba et Sidi Bel-Abbès. La réalisation de ces unités a pour objectif de contribuer à la recherche scientifique dans différents domaines et consolider les capacités nationales d'analyse physico-chimique de la communauté universitaire et du secteur socio-économique et industriel, signale-t-

Naâma

Prévisions d'une «bonne» récolte de maïs

Une «bonne» récolte de maïs est attendue pour la campagne de moisson automnale qui a débuté en octobre et cible une superficie de 225 hectares à travers la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Le rendement prévisionnel de cette récolte de maïs tourne autour de 430 à 450 quintaux à l'hectare, a précisé le représentant de la DSA, l'ingénieur agronome Mustapha Boukraa. Cette production est attendue des exploitations agricoles ayant réussi l'introduction de la maïsiculture dans leurs activités et qui sont implantées sur le territoire des communes de Ain-Benkheilil, Sfisifa, Mécheria, Tiout et Asla, a-t-il précisé en marge de la célébration

de la journée nationale de vulgarisation agricole. Elle se concentre en grande partie dans la commune d'Ain-Benkheilil (22 agriculteurs et 160 hectares), où les exploitants agricoles ont bénéficié de mesures incitatives et d'un accompagnement, à l'instar d'un agriculteur qui a obtenu un soutien en matière de mécanisation, ainsi que d'un soutien pour l'acquisition et le montage de systèmes d'irrigation sous pivot et leur approvisionnement en semences sélectionnées par la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS-Saïda), selon la même source. Un encadrement technique et phytosanitaire est également assuré aux exploitations bénéficiaires, en plus de la proposition d'un prix préférentiel

de 4 500 DA le quintal de maïs, en vertu d'une convention agriculteurs-Office national d'aliments de bétails (ONAB) pour l'extension des superficies ensemencées, a fait savoir le même responsable. La campagne de moisson permettra aussi une bonne production de fourrages pour l'alimentation du cheptel bovin laitier de la wilaya de Naâma, estimé à plus de 18 000 têtes. Une opération qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement des filières laitières et de production de viandes rouges, en plus de réduire les charges liées à l'aliment de bétails et de volailles, a-t-on souligné à la DSA.

Maya T./ agences

Réévaluation des projets

Une enveloppe de plus de 1,94 milliard DA à la wilaya d'Ain Témouchent

Une enveloppe financière de plus de 1,94 milliard de dinars a été allouée à la wilaya d'Ain Témouchent, au titre du développement et de la réévaluation des projets, a-t-on appris de la directrice de la programmation et du suivi budgétaire (DPSB). Cette importante somme, «allouée à la wilaya en dépit de la conjoncture actuelle de rationalisation de la dépense publique», est destinée à l'achèvement de projets en cours de réalisation ou en voie de lance-

ment (810 millions DA), alors que 600 millions DA ont été affectés aux plans communaux de développement (PCD), a indiqué Nacera Hamzaoui. La priorité est accordée aux secteurs ayant une étroite relation avec les conditions de vie des citoyens, tels la réalisation de deux décharges contrôlées au niveau des communes d'El Amria et de Sidi Boumediene et l'achèvement du projet de station d'épuration de Bouzedjar (deux logements). Par ailleurs, l'enveloppe reçue

consacre 180 millions DA pour la réévaluation de cinq opérations inscrites à l'intitulé du secteur de l'éducation, entre autres, a-t-elle ajouté faisant savoir l'affectation de 250 millions DA pour la formation professionnelle, notamment l'institut de tourisme et 27 millions DA pour l'enseignement supérieur destinés précisément à l'achèvement du restaurant de 800 places et l'étude de 2.000 lits. Le projet de réalisation de 100 logements pour les enseignants du centre universitaire

«Belhadj Bouchaib» d'Ain Témouchent s'est vu allouer, pour sa part, un montant de 47,70 millions DA, alors que l'école coranique pilote relevant du secteur des affaires religieuses et wakfs a bénéficié d'une somme de 15 millions DA, note-t-on. Sept opérations inscrites à l'intitulé du secteur de la jeunesse et des sports se sont vues allouer un montant financier de 125 millions DA pour leur achèvement, a-t-on encore indiqué.

S.H.

Saïda

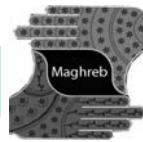
Le projet de 4 000 logements confié à une société turque

LES TRAVAUX d'achèvement du projet de 4 000 logements publics locatifs à Saïda seront confiés à la société turque après résiliation du contrat avec une société chinoise défaillante. Lors d'une réunion, au siège de la wilaya, présidée par le wali Djelloul Boukarabila, il a été décidé de faire appel à cette société turque, «Dikinson», qui prend en charge la réalisation de 1 900 logements à Saïda pour poursuivre les travaux de ce projet en cas d'accord. Le wali a ordonné lors de cette réunion qui a regroupé des directeurs exécutifs, des chefs de daïra, des présidents d'APC et le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), de prendre les dispositions légales pour résilier le contrat avec la société chinoise de construction «BLCC». Lancé en travaux en 2013, ce projet a enregistré plusieurs arrêts à cause des problèmes rencontrés par la société chinoise dont une grève des travailleurs pour non perception de leurs salaires et le départ de plusieurs d'entre eux. Plusieurs mises en demeure ont été adressées à cette société avant la décision de résiliation du contrat, a-t-on indiqué. Le wali a insisté sur la récupération des sommes d'argent qui devaient être remises à cette société, pour poursuivre les travaux de ce lot d'habitat réparti sur les quartiers de hai El Badr, Dahr Cheikh et Boukhors. Le quota d'habitat dont a bénéficié la wilaya depuis 1999 a atteint 18 560 logements publics locatifs dont 4 000 réalisés et 14 000 sont en cours. D'autre part, 600 logements publics locatifs seront réceptionnés en fin d'année courante, selon l'OPGI. Plusieurs questions liées à la réalisation des projets concernant les secteurs du commerce, de l'éducation et de l'hydraulique et des programmes de développement communaux ont été débattus lors de cette réunion. Agences

Tissemsilt Lancement des procédures de création d'une nouvelle zone industrielle

DES PROCÉDURES ont été lancées pour la création d'une zone industrielle à proximité du village de Selmana dans la commune de Layoune, a-t-on appris auprès de la cellule de communication des services de la wilaya de Tissemsilt. Dans ce sens, une réunion a regroupé, sur instructions du wali, Abdelhamid El Ghazi, le secrétaire général de la wilaya, la directrice régionale de l'Agence nationale intermédiaire et régulation foncière de Tlemcen et des représentants des services compétents, en vue de réactiver le dossier de création de cette zone industrielle à proximité du village de Selmana où l'assiette est disponible et renforcer ainsi les zones d'activités des communes de Tissemsilt, Khémisti et Theniet El Had. La directrice régionale de l'Anief de Tlemcen a affirmé l'importance accordée par les autorités de wilaya à ce dossier à travers des facilités, soulignant que les atouts offerts dans la région devront conforter ce dossier qui sera soumis prochainement au Conseil national de l'investissement. La zone industrielle proposée d'une superficie de 300 hectares devra générer plusieurs postes d'emploi et disposera de conditions favorables au climat d'investissement (réseaux routiers et d'énergie), en plus de sa situation à proximité de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul (Médéa) en cours de réalisation.

R.R.



Crise libyenne

Réunion fin octobre du Comité des cinq avec les pays du voisinage

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a annoncé à Alger la tenue fin octobre d'une réunion du Comité des cinq avec les pays du voisinage à l'initiative de l'Union africaine dans le cadre du suivi de la situation en Libye.



af : DR
Conseil présidentiel avait adressé un appel en direction des Libyens, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, pour réaliser une véritable réconciliation nationale.

Pour sa part, M. Messahel a souligné la disponibilité de l'Algérie à garantir l'«accompagnement aux Libyens dans ce processus jusqu'à sa concrétisation», précisant que «l'Algérie n'a eu de cesse de souligner que le règlement de la crise en Libye ne peut se faire sans le dialogue et à la réconciliation nationale».

F. O./Agences

Par Faiza O.

Cette annonce a été faite lors d'une conférence de presse coanimée par M. Messahel et le chef de la diplomatie libyenne, Mohamed Tahar Siyala qui accompagne le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale de Libye, Faïz Serradj, actuellement en visite en Algérie. Dans ce contexte, M. Messahel a indiqué qu'outre cette réunion prévue à Niamey (Niger), le Comité des cinq composé de présidents de pays africains tiendra à la fin octobre, au plus tard, une

réunion consacrée au suivi de la situation en Libye, a affirmé M. Messahel sans toutefois préciser le lieu de cette rencontre, et ce, à l'initiative de l'UA, particulièrement sous la présidence actuelle du président tchadien, Idriss Deby.

Faïz Serradj : «Nous œuvrons à tirer avantage des mécanismes de la réconciliation algérienne»

De son côté, le ministre libyen des Affaires étrangères a mis en exergue le rôle de l'Algérie dans

le règlement de la crise libyenne à travers les réunions ayant regroupé les belligérants libyens qu'elle a abritées à plusieurs occasions et son appel à la réconciliation et à l'unité nationales ainsi qu'à la préservation de la souveraineté de la Libye. «Dans toutes les réunions sur la Libye, l'Algérie est, incontestablement, l'un des pays les plus influents», a souligné M. Siyala. S'agissant de la réconciliation nationale, le chef de la diplomatie libyenne a indiqué que son pays avait demandé officiellement à l'Algérie de lui faire connaître les mécanismes de son expérience dans ce domaine

ainsi que des législations y afférentes, en vue d'en tirer profit. «Nous voulons bénéficier de la politique de la concorde civile initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a indiqué le ministre libyen qui a souligné que «le Conseil présidentiel demeure convaincu que la résolution de la crise en Libye ne peut se faire que par les Libyens eux-mêmes et à travers une réconciliation effective».

M. Siyala a estimé que cette question avait été abordée lors des entretiens entre la délégation libyenne et les responsables algériens, ajoutant que le

Selon un rapport du Centre Robert F. Kennedy des droits de l'homme – L'occupation du Sahara occidental par le Maroc est illégale

L'occupation du Sahara occidental par le Maroc est illégale en vertu du droit international, a rappelé dans un rapport le Centre Robert F. Kennedy des droits de l'homme dans un récent rapport en partenariat avec plusieurs autres organisations non-gouvernementales et des universitaires. Le rapport, dont une copie a été reçue par l'APS à Alger et soumis le 28 septembre dernier au Comité des droits de l'homme des Nations unies (CDH), traite du dossier des droits de l'homme du Maroc et comprend des recommandations détaillées soumises à la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Le document présenté par le Centre Robert F. Kennedy et ses partenaires, réaffirme que l'«occupation du Sahara occidental par le Maroc est illégale en vertu du droit international, et présente des éléments ainsi que des analyses sur les actions et la façon dont le Maroc viole le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination». Le document aborde également la poursuite des violations, par le Maroc, des droits du peuple sahraoui à disposer de ses ressources naturelles, de son droit à la vie et de se libérer de l'occupation arbitraire et de la torture. Le centre rappelle également les traitements cruels, inhumains et dégradants auxquels fait face le peuple sahraoui dont le combat

se poursuit pour les libertés individuelles et la liberté de mouvement. Le document aborde en outre le droit des Sahraouis à l'égalité devant les tribunaux et aux procès équitables, à la vie privée, à la liberté d'expression et de réunion pacifique, ainsi qu'à la liberté d'association. «Le Maroc persiste et parfois violemment dans la violation des droits du peuple sahraoui», a déclaré Kerry Kennedy, président de Robert F. Kennedy des droits humains. «Les rapports sur les protestations violemment dispersées, les récits concernant les cas de détentions arbitraires et de torture en prison, le non-respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ne peut pas rester sans réponse auprès des autorités marocaines et de la communauté internationale», ajoute le rapport. «Le Comité des droits de l'homme des Nations unies doit tenir le Maroc comme responsable de toutes ces violations», lit-on dans le rapport. En tant qu'Etat signataire du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), le Maroc a une obligation juridique contraignante à respecter et à garantir les droits énoncés dans le Pacte dans tous les domaines où il exerce un contrôle, y compris la partie du Sahara occidental que le Maroc occupe. Par ailleurs, le centre regrette l'absence de tout progrès

dans la mise en œuvre du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, et les violations systématiques, de toutes sortes, de droits humains. Le récent rapport a été préparé en collaboration avec la Cornell Law School internationale Human Rights Clinic. Il a été présenté conjointement par Robert F. Kennedy Human Rights, le Collectif des sahraouis défenseurs des droits humains (CODESA), l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme (ASVDH), l'Association des Familles des prisonniers et disparus sahraouis (AFAPREDESA), la Fondation Danielle Mitterrand/France Libertés, le Bureau des Droits de l'Homme au Sahara Occidental (BIRDHSO), l'Association française des Amitiés et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA) et Adala UK. Le CDH devrait publier les observations et recommandations finales concernant le Maroc après avoir conclu sa session d'examen, prévue pour le 24-25 octobre 2016. Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été illégalement occupé par le Maroc en 1975, après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser, conformément aux règles du droit international en la matière.

Faiza O./APS

Tunisie 31 condamnations à mort pour l'attaque du domicile d'un ex-ministre

DES CONdamnATIONS à mort par contumace ont été prononcées contre trente-et-une personnes pour leur implication dans l'attaque, en 2014, contre le domicile de Lotfi Ben Jeddou, alors ministre tunisien de l'Intérieur, dans laquelle quatre policiers ont été tués, a indiqué lundi le parquet de Tunis. Un total de 46 personnes étaient poursuivies par la justice tunisienne pour cette attaque commise en mai 2014 à Kasserine (centre), et revendiquée par un groupe lié à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Parmi elles, 31 accusés étaient jugés en «état de fuite» et ont écopé de la peine capitale, a dit le porte-parole du tribunal de première instance de Tunis, Sofiene Sliti. Reconnus coupables d'«homicide volontaire et adhésion à un groupe terroriste», entre autres, ils ont également été condamnés à 36 ans d'emprisonnement, a précisé la même source. Parmi les 15 accusés restants, huit ont été condamnés à des peines allant de trois à dix ans de prison ferme pour «adhésion à un groupe terroriste et implication dans des affaires liées au terrorisme». Les sept autres ont bénéficié d'un non-lieu, a ajouté M. Sliti. Ces jugements ont été prononcés vendredi mais n'ont été communiqués que lundi. Depuis son indépendance en 1956, la Tunisie a procédé à 135 exécutions, mais le pays observe un moratoire depuis 1991. La nouvelle loi antiterroriste, adoptée en juillet, a maintenu la peine de mort.

R.M.



Afghanistan

Kunduz choquée par l'offensive éclair des talibans

■ La ville de Kunduz dans le nord de l'Afghanistan, prise d'assaut pour la deuxième fois en un an par les talibans, restait choquée hier par cette offensive finalement repoussée avec l'aide des Américains, mais que nul n'avait anticipée.

La facilité avec laquelle les insurgés sont entrés dans cette capitale provinciale, déjà tombée entre leurs mains en septembre 2015, pour la contrôler quelques heures et planter leur drapeau en plein centre, vaut de nombreuses critiques aux autorités, alors que s'ouvre à Bruxelles la conférence des généreux donateurs qui doivent renouveler plusieurs milliards de dollars d'engagements au pays. Selon le chef de la police de Kunduz joint par l'AFP, le général Mohammad



PH. > D. R.

Qasim Jangalbagh, des opérations de «nettoyage» se poursuivaient hier matin pour déloger les derniers talibans encore cachés dans les maisons du centre. Mais les forces gouvernementales avaient repris la main dans la soirée de lundi, grâce au renfort d'«une centaine de forces spéciales», a précisé le porte-parole du ministère de l'Intérieur Sediq Sediqqi, qui ont chassé «sans grande résistance» de leur

part selon lui, les insurgés du centre-ville une vingtaine d'heures après leur arrivée sur quatre fronts différents. «Les forces aériennes afghanes et de l'Otan ont apporté leur soutien aux troupes au sol» a-t-il ajouté, citant l'intervention des forces de l'opération «Resolute Support» (RS, Soutien résolu). «Sans parler de frappes, un hélicoptère américain est intervenu aux abords de Kunduz pour protéger les forces alliées» a précisé à l'AFP le porte-parole de RS, le général américain Charles Cleveland, confirmant que des troupes américaines «maintiennent une solide assistance dans la région pour apporter le soutien nécessaire». «Mais les troupes afghanes contrôlent le centre», a-

t-il insisté. Selon le ministère de la Défense, «30 talibans ont été tués et trois soldats afghans» lors des opérations – l'hôpital de Kunduz indiquait lundi avoir reçu «43 civils blessés et un tué» dus aux tirs et éclats de mortier. Le gouverneur de la ville, Assadullah Omarkhil a accusé «les talibans d'utiliser les maisons des particuliers pour se cacher en ville», ralentissant les dernières opérations. «Nous avons demandé à la population de rester chez elle et d'éviter tout déplacement inutile», a-t-il ajouté. Cette nouvelle offensive talibane, bien coordonnée, illustre l'insécurité persistante en Afghanistan: les habitants sont «las et apeurés», témoigne un membre du conseil provincial joint par l'AFP, Amruddin Wali. «Il y a assez de forces en ville, mais le problème relève du manque de coordination: tout ça arrive à cause de la négligence des autorités» accuse-t-il. Les troupes gouvernementales ont été notamment accusées de fuir devant l'ennemi comme ailleurs au cours de l'été. Faux, a rétorqué le porte-parole de la Défense le général Dalat Waziri devant la presse: «Nos forces n'ont pas abandonné un seul barrage. Mais l'ennemi est entré en se cachant dans les maisons et nous avons évité de riposter pour ne pas causer de victimes civiles». Kunduz restait traumatisée hier: «magasins fermés, rues

désertées, survols d'hélicoptères», a raconté le correspondant de l'AFP. «Les bus de la gare routière, située dans les faubourgs, se sont garés en ville et les familles essaient d'embarquer pour gagner Kaboul».

Cette grande ville du nord de quelque 260 000 habitants – sans doute davantage du fait des déplacements de populations fuyant l'insécurité – avait compté près de 300 morts lors de l'offensive précédente fin septembre 2015. Une frappe américaine avait même visé l'hôpital opéré par Médecins sans Frontières le 3 octobre, tuant 42 patients et personnel médical.

Les commémorations prévues sur place lundi en présence de la présidente de MSF-International, Meinie Nicolai, ont dû être annulées et le personnel dédié, évacué, a confirmé l'organisation.

Cette nouvelle attaque des talibans un an plus tard – «pour montrer à la conférence de Bruxelles qu'ils sont toujours là», selon le général Waziri – semble avoir de nouveau pris de cours les responsables et leurs alliés.

Le général Cleveland s'en défend: «Nous sommes toujours en train d'en prendre la mesure mais souvent les premières informations tendent à exagérer l'ampleur de l'offensive», estime-t-il, en jugeant que «les Afghans ont réagi efficacement».



Points chauds Offensive

Par Fouzia Mahmoudi

L'une des promesses décisives de la première campagne présidentielle de Barack Obama avait été de mettre fin aux guerres entreprises par l'administration Bush. Et la plus symbolique de ces guerres étant la guerre en Irak provoquée alors par des raisons mensongères et les intérêts économiques de quelques grandes firmes américaines. Or, aujourd'hui près de cinq ans après le retrait américain d'Irak Barack Obama encore au pouvoir pour quelques mois envoie de nouveau des troupes au sol pour tenter de lutter contre la menace de l'État islamique contre lequel une guerre aérienne reste inefficace. Ainsi, ces derniers mois Washington a envoyé près de 5 000 soldats, auxquels s'ajoutent aujourd'hui de nouveaux conseillers militaires destinés à soutenir les forces irakiennes dans leur bataille pour libérer Mossoul. En effet, alors que la grande bataille de Mossoul semble se préparer, les Etats-Unis vont envoyer, à la demande de Bagdad, plus de soldats en Irak pour aider les forces irakiennes à déloger le groupe EI de son dernier grand bastion dans ce pays. «En consultation avec le gouvernement irakien, les Etats-Unis sont prêts à envoyer des forces militaires supplémentaires pour entraîner et conseiller les Irakiens au moment où la préparation pour la campagne de Mossoul s'intensifie», a indiqué un responsable américain, sans fournir de chiffres. Quelque 4 600 militaires américains sont déjà déployés en Irak. Ces effectifs sont à évaluer entre 500 et 600 hommes selon les médias américains. Ceux-ci devraient conseiller et former les troupes irakiennes plutôt que prendre part aux combats, croit savoir la société de renseignement Stratfor. L'EI contrôle Mossoul, ville d'1,5 million d'habitants, depuis juin 2014. Profitant de la forte contestation alors en vigueur contre les autorités de Bagdad, l'organisation s'était emparée de plusieurs pans du territoire irakien. Depuis, aidées par la coalition internationale menée par les Etats-Unis, les forces irakiennes ont gagné du terrain et se préparent à reconquérir la ville. Lors d'une rencontre la semaine dernière à New York avec le Premier ministre irakien, Barack Obama avait estimé que cette offensive pourrait être lancée «assez rapidement». Reste à savoir, si ce «petit» contingent américain sera suffisant pour lutter contre les troupes terroristes qui sont connues désormais pour avoir attiré ces deux dernières années des dizaines de milliers de «soldats» venus du monde entier. Surtout, est-ce qu'Obama ou son successeur dans quelques mois sera prêt à envoyer plus de soldats pour alimenter les batailles au sol, que les Etats-Unis, sans appuis terrestres autres qu'irakiens auront du mal à gagner, au détriment de l'opinion publique américaine qui est encore traumatisée par les deux longues et meurtrières guerres qu'a livrées leur pays.

F. M.

Haïti

L'ouragan Matthew fait ses premières victimes

L'ouragan Matthew a fait ses premières victimes en Haïti où la hausse du niveau de la mer a provoqué des inondations sur la côte sud.

Le plus puissant ouragan en près de dix ans dans la zone, qui menace aussi Cuba, se trouvait tôt hier à moins de 100 km du rivage haïtien. Il devrait frapper dans la journée le pays caribéen le plus vulnérable aux aléas climatiques en raison de l'importante déforestation et de l'érosion des sols. Des milliers de personnes ont été évacuées et les autorités redoutaient d'importants dégâts avec le passage de cet ouragan classé catégorie 4 sur l'échelle de Saffir Simpson, qui compte 5 échelons, dans un pays manquant cruellement de moyens et où les habitations sont souvent précaires. Une femme malade est décédée lundi soir à Port-Salut (sud) faute d'avoir pu sortir de chez elle pour des soins à cause des inondations provoquées par la hausse du niveau de la mer, selon la direction de la protection civile haïtienne. Une personne a aussi été portée disparue lundi après un naufrage de pirogue. «On a déjà enregistré des inondations côtières dans 11 communes

réparties dans les départements de la Grand Anse, des Nippes et du Sud», a indiqué à l'AFP, dans la nuit de lundi à hier, Edgar Célestin, le porte-parole de la protection civile haïtienne. «Nous n'avons pas encore le bilan concernant les logements détruits car les vents soufflent maintenant très forts et nos équipes ne peuvent pas sortir pour faire ces évaluations», a-t-il ajouté. Alors que les rafales de vents et les pluies commencent à s'accroître sur le pays, la population, qui s'était montrée réticente à évacuer durant le week-end, a afflué vers les abris provisoires. Des milliers de Haïtiens étaient recensés dans les écoles, églises et autres centres communautaires. Assurer aux personnes évacuées un accès à l'eau potable est une préoccupation majeure face à la crainte d'une épidémie de choléra. Le niveau de la mer pourrait monter de deux à trois mètres dans le Sud, représentant un danger important pour les habitants et leurs logements précaires. Les précipitations pourraient atteindre jusqu'à un mètre par endroit, entraînant inondations et coulées de boues potentiellement meurtrières, a mis en

garde le Centre américain de surveillance des ouragans (NHC) basé à Miami, dans le sud-est des États-Unis.

D'après le NHC, l'ouragan devrait toucher ou frôler le sud-ouest de Haïti hier dans la matinée, accompagné de vents violents et de pluies torrentielles.

L'œil de l'ouragan était localisé à 06h00 GMT hier à 270 km au sud-ouest de Port-au-Prince avec des vents soufflant à 230 km/h. Matthew progresse vers le nord à 13 km/h. En dehors de Haïti, les provinces orientales de Cuba et les Bahamas ont été placées en alerte ouragan. Sur l'île de Cuba, les autorités militaires américaines ont évacué les personnels non essentiels et leurs familles de la base militaire et prison de Guantanamo. Quant aux 61 prisonniers de la «guerre contre le terrorisme», ils sont à l'abri dans les installations prévues pour résister à ce type de tempête, a affirmé l'armée américaine. «Il faut se préparer pour cet ouragan comme s'il était deux fois plus puissant que Sandy», a déclaré le président cubain Raul Castro, qui s'est déplacé dimanche à Santiago, dans la région la plus menacée, afin de superviser les préparatifs.



Théâtre régional de Tizi Ouzou

La générale de la pièce «Boulemhayen» bientôt présentée

■ La générale de la nouvelle pièce théâtrale «Boulemhayen» produite par le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou sera présentée au courant de la semaine prochaine, a-t-on appris lundi du directeur de l'établissement.

Par Adéla S.

Ecrite et mise en scène par le grand comédien et homme de théâtre Mohammed Adar, la pièce lancée en production en août dernier est à ses dernières retouches, a indiqué à l'APS Farid Mahiout. Après un long travail marqué par une rigueur particulière du réalisateur et une assiduité de toute l'équipe qui a veillé à la concrétisation du projet, notamment l'assistant metteur en scène Aïssa Molfera, le scénographe Bouchhir Mourad et le musicien Djamel Fares ainsi que les comédiens, la production écrite en arabe dialectal sera proposée au public à partir de la semaine prochaine, a-t-il affirmé.



Ph. > D. R.

Cette même pièce représentera la wilaya de Tizi Ouzou au festival national du théâtre professionnel qui aura lieu du 23 au 30 novembre au niveau du Théâtre national algérien, a-t-il signalé. Entre-temps, Mohammed Adar et ses comédiens effectueront une tournée nationale à partir de la deuxième quinzaine du mois d'octobre en cours pour présenter ce nouveau produit qui relate l'histoire d'un homme (Boulemhayen) qui a voulu changer le cours de sa vie tout en nourrissant la peur d'être dépassé par le temps sans pouvoir réaliser ses rêves. Actuellement, seules quelques retouches liées au décor et les costumes des comédiens sont en voie de finalisation, a indiqué le directeur du théâtre qui a annoncé le lancement en production d'une autre pièce qui s'intitule «Ahitus» (une adaptation de l'histoire du forgeron d'El Kalous), écrite et mise en scène par le dramaturge Nordine Aït Slimane. Le théâtre régional Kateb-Yacine compte, d'ailleurs, participer au festival du théâtre amazigh de Batna qui se tiendra en décembre avec cette pièce qui sera produite en tamazight, a-t-il fait savoir.

A. S./APS

Oran

Adoption d'un projet d'aménagement élaboré par des étudiants en architecture

Un projet élaboré par quatre étudiants en architecture a été adopté en perspective de l'aménagement du pôle socioculturel de l'association Santé Sidi El-Houari (SDH) basée à Oran, a-t-on appris lundi du président de SDH. Ce projet a été sélectionné dans le cadre d'un concours du meilleur design du patrimoine, initié à l'occasion du workshop sur le design d'espace, tenu les 23 et 24 septembre dernier au siège du SDH, a précisé à l'APS Kamel Bereksi. «Un nouveau workshop est prévu prochainement pour discuter de tous les aspects relatifs à la concrétisation de cette opération qui se traduira par un gain d'espace et de meilleures conditions d'accueil et d'accessibilité aux locaux du site ciblé», a-t-il fait savoir. Le président de SDH se félicite également de la prise en compte de la notion de récupération, dans le sens où le mobilier sera en grande partie composé

d'objets récupérés, dont des barils qui feront office de tables et de pneus en guise de chaises. Les lauréats, étudiants du département d'architecture de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed-Boudiaf» (USTO-MB), sont Mouna Bendaoud, Lattab Nidal Fethi, Mohammed El-Amine Meflah et Yalaoui Abir. Au total, 16 candidats ont pris part au concours supervisé par un jury constitué du directeur de l'école des Beaux-arts de Mostaganem, Hachemi Ameur, des architectes et enseignants universitaires Seddiki Amel et Benamar Abdelkrim, et du designer Lamri Rachid. L'initiative entre dans le cadre du «Projet patrimoine», un programme national d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine, cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne dans le but de protéger, valoriser et revitaliser le patrimoine matériel

et immatériel ainsi que le savoir-faire traditionnel, a-t-on rappelé. La chargée de communication pour ce projet et animatrice socioculturelle à SDH, Nadja Lamri, a mis l'accent quant à elle sur l'originalité de l'esquisse retenue, soulignant qu'elle apportera «davantage de confort, de lumière et de couleur au pôle de l'association». Une bibliothèque et deux espaces d'expression artistique et culturelle composent le pôle dont l'aménagement sera mis en œuvre avec la participation des stagiaires de l'école chantier mitoyenne, a-t-elle signalé. Située au cœur du quartier historique dont elle porte le nom, l'association SDH célèbre cette année son 25^e anniversaire. Un parcours marqué par nombre d'actions dans les domaines de la valorisation du patrimoine et de la formation des jeunes aux métiers traditionnels de la construction.

Racim C.

Cinéma

Le nouveau Tim Burton en tête du box-office nord-américain

Le nouveau Tim Burton, «Miss Peregrine et les enfants particuliers», a pris la tête du box-office nord-américain dès sa sortie en salles, selon des chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations. Avec Eva Green et Samuel Lee Jackson, ce film d'aventure fantastique sur un lieu magique peuplé d'enfants et de gens aux pouvoirs étranges récolte 28,9 millions de dollars pour son premier week-end. Autre nouveauté, «Deepwater», film d'action qui raconte l'immense marée noire du golfe du Mexique en 2010 à travers les yeux d'un électricien (Mark Wahlberg) à bord de la plateforme pétrolière. La catastrophe, qui a coûté 61,6 milliards de dollars à la compagnie pétro-

lière BP, a rapporté 20,2 millions aux producteurs du film, réalisé par Peter Berg. Le western «Les 7 Mercenaires (The Magnificent Seven)», remake du film de 1961, perd la tête du box-office et se retrouve troisième, avec 15,6 millions (61,5 millions au total). Réalisée par Antoine Fuqua, «La Rage au ventre», cette nouvelle version est menée par Denzel Washington, chasseur de primes qui embarque une équipe de fines gâchettes pour protéger une bourgade du Far West d'un industriel cupide. Le film d'animation «Cigognes et compagnie» se classe quatrième avec 13,5 millions de dollars et 38,5 millions au total. Ce dessin animé revisite le mythe de la cigogne livreuse de bébés. «Sully», le film

de Clint Eastwood sur le pilote héroïque qui avait posé sans faire de victimes son A320 sur l'Hudson en 2009 à New York, descend en cinquième place. Ce biopic, dont le personnage principal Chesley Sullenberger est incarné par Tom Hanks, gagne 8,3 millions de dollars ce week-end et 105,3 millions au total en quatre semaines. Suivent au classement: 6. «Les Cerveaux», comédie loufoque sur un convoyeur de fonds embarqué dans un hold-up avec des complices très amateurs. Pour sa sortie, le film a rapporté 6,5 millions de dollars. 7. «Queen of Katwe», sur une jeune femme joueuse d'échecs venue d'un bidonville ougandais, avec l'actrice oscarisée Lupita Nyong'o, bondit dans

le classement grâce à une distribution étendue et rapporte 2,5 millions de dollars (2,9 millions en deux semaines). 8. Le film d'horreur, «Don't Breathe - La maison des ténèbres» récolte 2,4 millions de dollars en sixième semaine (84,7 millions au total). 9. «Bridget Jones Baby», comédie romantique avec Renee Zellweger, chute de cinq places et récolte 2,3 millions de dollars, soit 21 millions en trois semaines. 10. «Snowden», le nouveau film d'Oliver Stone sur l'ex-consultant de la NSA à l'origine d'une des plus grandes fuites de l'histoire du renseignement américain, récolte 2 millions de dollars, pour un total de 18,7 millions en trois semaines.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre : Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Galerie Ezzou'art

Jusqu'au 14 octobre :

Exposition collective des artistes plasticiens Sneak, Lmnt Splntr et Chawki Atia sous le thème «the Past».

Projection films aux Issers L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Jusqu'au 5 octobre :

Projection à raison de trois séances : 14h-17h-20h du long métrage Fadhma N'Soumer de Belkacem Hadjadj.

Du 6 au 19 octobre :

Projection de Machahou de Belkacem Hadjadj à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Du 20 octobre au 5 novembre :

Projection du long métrage Zabana ! de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Coup-franc direct

Hannachi et les faux-fuyants

Par Mahfoud M.

Il ne ménage aucun effort pour dénigrer tout le monde après chaque sortie ratée à domicile ou à l'extérieur de ses bases. Il s'agit du président de la JSK, Moh Chérif Hannachi, qui considère que les arbitres sont contre son équipe et qu'ils font tout pour la briser. Le président kabyle insiste sur le fait qu'ils ont peut-être une dent contre lui et sa formation. Le premier responsable du club le plus titré d'Algérie, qui a remporté aussi de nombreux titres africains, ne parle pas quand son équipe bénéficie des largesses des hommes en noir. Il doit comprendre pourtant que l'arbitre est un être humain et peut se tromper lors d'un match. Il doit aussi, quel que soit le résultat d'un match, être fair-play et accepter la sentence du terrain et pourquoi pas se remettre en question par rapport aux choix effectués, surtout pour ce qui concerne les joueurs de cette saison. Il n'est pas dévalorisant d'avouer son échec et tenter de corriger les lacunes, et il est aussi clair que l'on ne peut pas à chaque fois accuser l'arbitre de tous les maux car beaucoup de paramètres entrent en jeu lors d'une défaite de l'équipe. En même temps, ce genre d'accusations ne pourra que jeter le discrédit sur soi et accentuer la pression sur le groupe. **M. M.**

USM Alger

Confiance renouvelée à Cavalli

LA DIRECTION de l'USM Alger, champion d'Algérie en titre et actuel leader du championnat de Ligue 1 de football, a réitéré lundi sa confiance à l'entraîneur français Jean-Michel Cavalli, démentant «tout contact» avec son compatriote Roger Lemerre ou «tout autre technicien». Le club de la capitale a réagi aux informations parues la veille dans certains médias ayant annoncé des «contacts entre l'USMA et Lemerre» en vue d'engager le champion d'Europe avec la France en 2000 en remplacement de Cavalli, contesté par les supporters. «L'USMA possède Jean-Michel Cavalli comme entraîneur en chef et n'a aucune intention de changer de coach. Elle tient à préciser qu'elle a une entière confiance en son staff technique qu'elle soutient dans son travail qui se fait d'une manière professionnelle», a indiqué la direction que président les frères Haddad dans un communiqué publié sur le site officiel du club. Cavalli, qui a succédé à Adel Amrouche, démissionnaire avant trois jours du coup d'envoi du championnat, ne fait pas l'unanimité parmi les supporters usmistes qui l'ont longuement conspué samedi passé, malgré la victoire à domicile de leur équipe face à l'O Médéa (3-2). Les responsables de l'USMA ont justement profité de l'occasion pour appeler les supporters à «soutenir (leur) équipe, actuellement leader du championnat avec 16 points glanés sur 18 possibles», tout en se félicitant de «l'entame de saison à la hauteur des attentes» des Rouge et Noir.

Real Betis

Mandi reprend en solo

L'INTERNATIONAL algérien, Aissa Mandi, remis d'une blessure à l'adducteur, a repris lundi en solo l'entraînement en marge de la séance effectuée par son équipe Real Betis, indique ce club de Liga espagnole de football sur son site officiel. Mandi a alterné entre un «travail dans la salle de gymnastique et quelques exercices sur le terrain», a précisé la même source. Le défenseur central de 24 ans, arrivé cet été à Bétis en provenance de Reims après la relégation de ce dernier en Ligue deux française, est pressenti pour faire son retour à la compétition le 15 octobre en cours à l'occasion de la réception du co-leader, le Real Madrid. A cause de sa blessure, Mandi sera absent de la prochaine rencontre de la sélection algérienne contre le Cameroun le 9 du mois en cours dans le cadre de la 1^{re} journée des éliminatoires de la Coupe du monde de 2018 en Russie. Il avait également raté, pour blessure, le précédent match des Verts devant le Lesotho (victoire 6-0), pour le compte de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).

Volley-ball

AGE de LAVB de mise en conformité demain

LA LIGUE Algéroise de volley-ball tiendra demain 6 octobre 2016, à partir de 10h au siège de la Ligue (Alger), son assemblée générale extraordinaire de mise en conformité des statuts des ligues de wilaya élaboré par de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), avec le nouveau statut-type des fédérations (non paru au Journal officiel). Cette AGE, la 2^e car la première AGE tenue le 1^{er} octobre, n'a pas eu lieu faute de quorum non atteint, et devrait se tenir en présence d'un huissier justice et du représentant de la DGSL. Cette session sera organisée pour être en conformité avec les nouvelles dispositions du décret exécutif 14-330 du 27 novembre 2014, fixant les modalités du statut-type des fédérations sportives. Les membres statutaires de cette assemblée auront à débattre des statuts, avant leur approbation.

N.M.

Equipe nationale Belkaroui ne sera pas du rendez-vous

■ Il semblerait que le défenseur central de la formation tunisienne de l'Espérance Sportive de Tunis, Hicham Belkaroui, ne sera pas présent lors du premier match comptant pour le troisième tour des éliminatoires du Mondial, étant blessé au niveau de la cheville.

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que le joueur était déjà touché bien avant le début de ce nouveau stage de la sélection nationale puisqu'il souffrait de cette même blessure après le match disputé avec les Verts face au Lesotho. Son club, l'EST, a d'ailleurs envoyé son dossier médical au médecin de la sélection, M. Yekdah, pour l'informer de son état de santé, et ce, pour tenter de le préserver et le libérer afin qu'il poursuive ses soins au niveau de son club. Cela devrait inquiéter le sélectionneur national, Rajevac, qui comptait beaucoup sur lui pour stabiliser la défense surtout que l'EN jouera un match très difficile face aux Lions Indomptables qui se déplaceront en conquérants et tenteront de revenir avec le meilleur résultat possible. Il devra donc trouver une solution de rechange pour le remplacer et constituer une solide défense qui devrait tenir son rang lors de cette dure empoignade. Il devrait se rabattre certainement sur un joueur comme Khoualed qui a l'expérience qu'il faut. Pour ce qui est de la préparation de la sélection nationale, elle se déroule dans de bonnes conditions, avec la première séance d'entraînement qui a connu une ambiance bon enfant. Le driver des Verts compte programmer,



Le défenseur de l'EST laissera un vide en défense

aujourd'hui, un match amical face à l'USM Blida au stade Tchaker pour voir la forme physique de tout le monde avant le rendez-vous face au Cameroun. En outre, la direction du stade Tchaker compte mettre en vente à partir de ce jeudi des billets

d'entrée pour le match face aux Lions Indomptables. Ainsi, 24 000 billets ont été imprimés pour les gradins et seront écoulés dans 17 guichets mis à la disposition des supporters des Verts.

M. M.

Les Lions Indomptables en stage à Marseille

La sélection du Cameroun a entamé dimanche à Marseille son stage de préparation en vue du match face à l'Algérie, le 9 octobre à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe du Monde 2018, rapporte lundi la presse locale. Seize joueurs ont déjà rallié le lieu du regroupement de l'équipe en attendant l'arrivée du reste du groupe, entre autres Eric-Maxim Choupo-Moting et Vincent Aboubakar, les deux capitaines de l'équipe. Indisponible pour le regroupement de sep-

tembre, Clinton Njie pourrait encore être déclaré forfait pour le match contre les Verts. Blessé à l'entraînement samedi dernier, l'attaquant de l'Olympique de Marseille ne s'est pas encore pointé au camp de regroupement de la sélection du Cameroun qui se trouve dans la ville où le joueur de 22 ans évolue, en Ligue 1 de France. Outre Clinton Njie, six autres joueurs restent donc attendus. Ce sont notamment les deux capitaines, Eric-Maxim Choupo-Moting et Vincent Aboubakar, Aurélien Chedjou, Ambroise Oyongo Bitolo, Faï Collins et

Benjamin Moukandjo qui a marqué dimanche, lors de la défaite de son club, Lorient, battu 2-1 à Nice. En prévision de la rencontre contre les Verts, le Cameroun effectue un stage du 2 au 7 octobre avec, au menu, un match amical contre l'Olympique de Marseille, mercredi à 11h00. Les hommes d'Hugo Boss rallieront Alger le vendredi 7 octobre. Une fois sur place, les Lions Indomptables effectueront une seule séance d'entraînement le samedi 8 octobre à 18h00 au stade Mustapha-Tchaker, selon le programme détaillé de l'équipe.

Championnat de France (8^e journée)

Ghezzal dans le Top 5 des Africains

L'international algérien Rachid Ghezzal, auteur de l'un des deux buts de l'Olympique Lyonnais contre Saint Etienne (2-0) dimanche soir dans le derby comptant pour la huitième journée du championnat de France, figure dans le Top 5 des Africains de Ligue 1 établi par le magazine France football. «Ghezzal qui espérait naturellement être titularisé pour ce derby, a apporté une vraie plus-value à l'OL, toujours privé de Lacazette et Cornet», écrit France Football. «Outre sa complicité naturelle sur le terrain avec Nabil Fekir, il a littéralement bougé la défense des Verts, avant d'inscrire le but du KO (88') sur une frappe qui a touché le poteau de Ruffier avant d'entrer», poursuit le magazine. «Celui qui avait brillé lors de la deuxième par-

tie de saison avec l'OL, et qui a fait l'objet d'une offre d'Everton cet été, vaut beaucoup mieux que son statut actuel d'intermittent. La sélection nationale, cette semaine, devrait confirmer sa forme du moment», estime la même source. Ghezzal rejoint ce lundi la sélection algérienne en stage à Sidi Moussa (Alger) en vue de la réception du Cameroun, dimanche prochain (20h30) pour le compte de la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde de 2018. Outre Ghezzal, le Top 5 des Africains de Ligue 1 française est constitué de Casimir Ninga (Montpellier-Tchad), Almaym Touré (Monaco-Mali), Vincent Enyeama (Lille, Nigeria) et Benjamin Moukandjo (Lorient, Cameroun).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Beni Saf-SBA et Beni Saf-Ghazaouet Port

Les études des nouvelles lignes achevées

Les études des projets de nouvelles lignes ferroviaires devant relier, respectivement, Beni Saf à Sidi Bel-Abbès et Beni Saf au port de Ghazaouet, ont été achevées, apprend-on, hier, du wali d'Ain Témouchent.

«Ces projets, visant le renforcement des infrastructures de base de la wilaya, ont vu leurs études achevées à cent pour cent après leur présentation aux autorités locales qui ont émis des réserves entièrement prises en charge par les techniciens de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) d'Alger», a précisé le wali au cours d'une émission diffusée, hier, par la radio locale.

Hamou Ahmed Touhami a également mis l'accent sur l'importance de la concrétisation de ces deux lignes ferroviaires appelées à «concourir au développement de la wilaya qui connaît, depuis la fin de l'année écoulée, un essor particulier dans le domaine de l'investissement», a-t-il indiqué.

Y. N.

Tiziouzou

Deux jeunes tués dans un accident de la route

DEUX JEUNES ont trouvé la mort, dimanche en fin de journée, dans un accident de la route survenu sur les hauteurs de Tala Guilf dans la commune de Boghni (35 km au sud de la ville de Tiziouzou), avons-nous appris hier auprès de la Protection civile. Selon les indications fournies par la même source, à l'origine de cette nouvelle tuerie routière le renverse-

ment d'un Peugeot 206 et sa chute dans un ravin. L'accident s'est produit vers 18h50. Les victimes étaient âgées de 28 et 29 ans. Les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Boghni. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de ce drame.

Hamid M.

Un mort à Illizi

Renversement d'un camion-citerne de carburant

UNE PERSONNE a trouvé la mort suite au renversement d'un camion-citerne de carburant survenu hier dans la localité de Tin-Fouyé Tabenkort (TFT), commune de Bordj Omar Driss (Illizi), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Le renversement du camion-citerne chargé de gasoil, au niveau du point kilométrique PK-55 sur la RN-3, entre TFT et la localité d'Ohanet, a causé la mort sur le coup de son conducteur (26 ans), a-t-on précisé.

Y. N.

Affaires religieuses

Le nissab de la Zakat fixé à 450 500,00 DA

LE MINISTÈRE des Affaires religieuses et du Waqf a annoncé, hier, que le nissab de la Zakat pour l'an 1437 de l'hégire correspondant à 2016/2017 a été fixé à 450 500,00 DA.

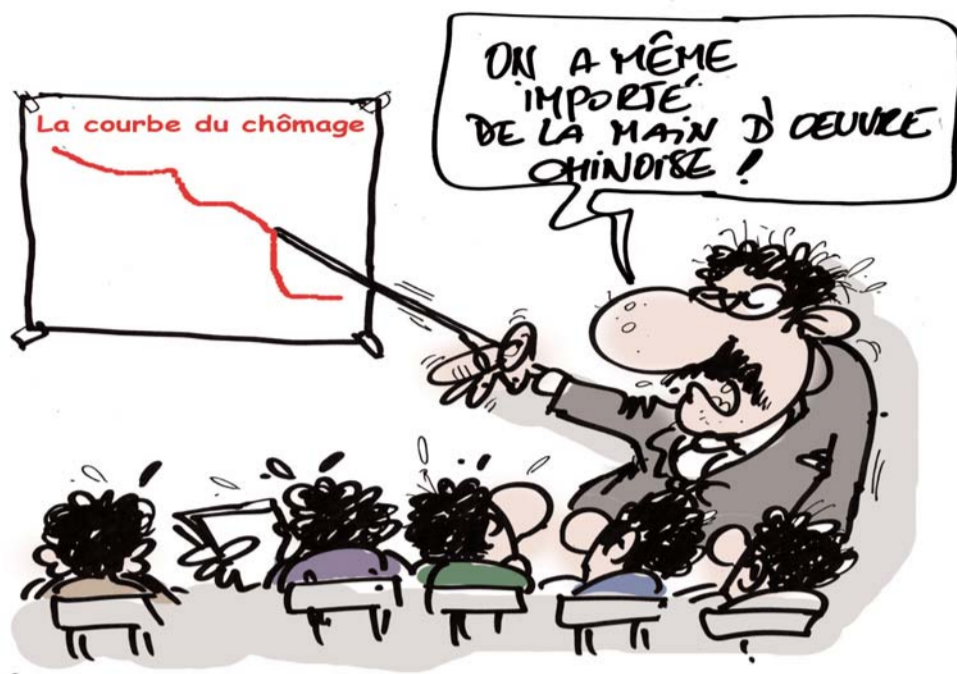
Dans un communiqué, le ministère précise que le nissab de la Zakat a été calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids équivaut 85 gr alors que l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (Agenor) a fixé le prix du gramme d'or de 18 carats à 5 300,00 DA. Par conséquent, le nissab pour cette année sera 85 gr. 5 300 00 DA = 450 500,00 DA.

«La Zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5% de toute valeur ayant atteint le nissab au terme d'une année dont argent, offres commerciales et marchandises évaluées au prix de vente actuel le jour de la Zakat, ajoute la même source.

«Les œuvres de charité sont destinées aux besogneux, aux mendiants, à ceux qui s'occupent de ces œuvres, aux sympathisants, aux esclaves, aux sinistrés au combat pour la cause de Dieu, aux voyageurs : c'est là un arrêt de Dieu qui est omniscient et plein de sagesse» (verset 60 de Sourate Ettawba (repentance)).

K. L.

Le chômage baisse en Algérie



Djalou@hotmail.com

Projets non réalisés à Béni Mansour/ Béjaïa

Des citoyens bloquent la voie ferroviaire

■ Le trafic ferroviaire a été paralysé hier à partir de 9h sur toutes les lignes de l'est du pays (Béjaïa, Constantine, Annaba et Sétif) menant vers la capitale.

Par Hocine Cherfa

La voie ferrée a été coupée au niveau de Béni Mansour par des dizaines de citoyens qui réclament la concrétisation d'un certain nombre de projets de développement en faveur de la localité issue, faut-il le souligner, de la commune de Boudjellil (daïra de Tazmalt). Les habitants réclament le branchement du gazoduc réalisé récemment en faveur du village. Un projet qui a traîné plusieurs années et une fois achevé se pose le problème du branchement que les citoyens désirent voir dès maintenant à partir d'une station de d'Allaghane, ce qui n'est apparemment pas possible puisque le village en question avait été raccordé récemment à partir de la station en question. Les

citoyens proposent comme solution «le raccordement au nouveau gazoduc à partir de la nouvelle station de distribution réalisée à Béni Mansour», nous dira Karim, un habitant qui rappelle que «ce projet date depuis de 2011 et a connu plusieurs contraintes». Outre ce projet, les mécontents réclament le revêtement d'un tronçon reliant la localité à celle de la commune de Taourirt (wilaya de Bouira) qui est totalement dégradé à cause du passage récurrent des camions de gros tonnage des entreprises engagées dans la réalisation de la pénétrante autoroutière et autres unités industrielles implantées dans la région. Il faut souligner que ce tronçon a été fermé aussi par les citoyens hier. Du coup, les camions de gros tonnage qui alimentent le chantier de la péné-

trante reliant l'autoroute Est-Ouest à Béjaïa ne peuvent pas livrer les marchandises et matériaux sur les sites et chantiers se trouvant dans la région. Les habitants de Béni Mansour réclament aussi la réalisation d'une extension électrique en faveur de plusieurs dizaines de foyers. «Une opération inscrite depuis deux années mais elle n'a pas été mise en œuvre», dira notre interlocuteur. A noter que le chef de daïra et un membre de l'APW se sont déplacés sur les lieux et ont rencontré les protestataires qui ont refusé de surseoir à leur action de protestation puisque «le problème avait été maintes fois soulevé par le passé mais il ne trouve toujours pas de solutions en dépit des engagements pris», fera observer un citoyen.

H. C.

Electricité

Provocation d'incendies volontaires pour commettre des vols

La direction de distribution d'électricité d'El Harrach a fait savoir, hier, que des individus endommageaient volontairement des câbles électriques à Reghaïa pour provoquer des incendies favorisant des mouvements de panique dans des immeubles et commettre ainsi des vols. La direction de distribution d'électricité d'El Harrach (relevant de la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger, SDA) «informe ses abonnés résidant au niveau de la cité El Wancharisse (ex-DNC) dans la commune de Reghaïa, que des individus procèdent à des actes de malveillance en détériorant

les câbles électriques des colonnes montantes afin de créer des incendies, déclenchant ainsi un mouvement de panique dans l'immeuble, pendant lequel ces individus malveillants commettent des actes de vol», souligne-t-elle dans un communiqué. A cet effet, cette direction de distribution d'électricité appelle tous ses abonnés à entreprendre «un acte citoyen» en signalant au centre d'appel SDA (33 03) ou à la Sûreté nationale (15 48) tout acte détériorant les branchements électriques ou de gaz, «acte domageable à tous», note le communiqué.

O. B.

El Tarf Mort d'une fillette percutée par un tracteur à Ain Allem

UNE FILLETTE âgée de 8 ans a été mortellement percutée par un tracteur dans la localité d'Ain Allem, située à deux kilomètres de la commune de Dréan, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile.

La victime a rendu l'âme sur place, a précisé la même source, soulignant que le corps de la fillette a été transféré à la morgue de l'établissement hospitalier de la commune de Dréan. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ce drame, a-t-on conclu.

K. L.